

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DUMAS, Maire.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : M. CUENOT Jérôme, M. DUMAS Sylvain, M. FORGERAIS Eric, M^{me} GARNIER Céline, M. GRESS Pierre, M^{me} JACQUOT Fanny, M^{me} MORIN Joëlle, M. MORIN François, M. OUCHEM Fathi ; M. PUTIN Patrice, M^{me} TRAVERS Christine.

Etaient Absents :

- M. CYPRES Lucas qui a donné pouvoir à M. DUMAS Sylvain
- M. DENIZOT Stéphane qui a donné pouvoir à M^{me} GARNIER Céline
- M. VADOT André qui a donné pouvoir à M^{me} JACQUOT Fanny
- M^{me} DURAND Eliane, excusée

1- Désignation du secrétaire de séance

M. Eric FORGERAIS est nommé secrétaire de Séance.

2- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 novembre 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 21 novembre 2025.

3- Point sur les finances 2026

M^{me} Céline GARNIER présente la situation financière de l'exercice 2025 : en section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 480 595,54€ et les recettes à 515 171,45€. En section d'investissement, les dépenses sont de 241 714,56 € et les recettes s'établissent à 154 095,10 €.

Le compte administratif 2025 sera adopté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

4- Bilan d'activité 2024 du GRAND CHALON

M. le Maire présente aux élus le rapport d'activité et de développement durable 2024 du GRAND CHALON. Les Conseillers prennent acte de ce rapport.

Les temps forts du Grand Chalon en 2024 :

- 16 février 2024 : Signature du Contrat Local de santé (CLS) 2ème génération 2024–2028
- Mars 2024 : Labellisation par la CAF du Relais des Enfants de Marguerite du Grand Chalon « Maison des 1000 premiers jours ». Une première en Saône et Loire.
- 15 avril 2024 : Pose de la première pierre du nouveau site industriel d'Aérometal
- 9 avril 2024 : Inauguration du datacenter de proximité DtiXen zone verte
- 2 mai 2024 : Signature du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 ».
- Du 17 au 20 mai 2024 : Championnats de France Multisports : 550 athlètes ont performé en vue des Jeux Paralympiques
- 31 mai 2024 : Réouverture de la piscine Camille Muffat à Saint-Rémy
- 17 juin 2024 : Inauguration du bâtiment ENVIE 71 à SaôneOr
- 3 septembre 2024 : Fin de la déconstruction du site NORDEON.
- 10 septembre 2024 : Mise en service du demi-diffuseur de l'autoroute A6 « Chalon Nord »

- Du 19 au 21 septembre 2024 : 2ème édition de « Viva Factory » - Place de Beaune.
- 3 octobre 2024 : Pose de la dernière pierre de l'usine Vicky Foods
- 11 octobre 2024 : Pose de la 1ère pierre du bâtiment JMG Partners/VEKA dans la zone ACTISUD
- 25 octobre 2024 Inauguration, de la nouvelle usine RIKKSEN située à Virey-le-Grand
- 2 et 3 novembre 2024 : Championnats de France de Judo au Colisée
- 13 novembre 2024 : Le Grand Chalon reçoit le Prix « Territoria Or 2024 », pour la mise en place de l'Incubateur d'Assistants Maternels(MAM).
- 28 novembre 2024 : Pose de la première pierre du futur site de production du Groupe Atlantic sur la zone industrielle de SaôneOr.
- Du 1er décembre 2024 au 31 janvier 2025 : Lancement d'une concertation auprès des Grands Chalonnais autour du « plan eau » : plan d'actions pour une sobriété des usages de l'eau.

Le GRAND CHALON a accompagné la commune de Farges-lès-Chalon en 2024 :

Soutien à l'investissement

Fonds de relance (Subvention du Grand Chalon)

- Achat de terrains et travaux divers : 17 511 €
- Acquisition de matériel divers : 2 664 €
- Réfection de la toiture en zinc du bâtiment annexe de la mairie et travaux de toiture sur la sacristie de l'église : 7 812 €
- Travaux divers et achat de matériel de voirie : 5 923 €
- Acquisition de matériels divers : 4 078 €
- Achat de matériel pédagogique, de poubelles jaunes, amélioration de l'éclairage de la salle polyvalente et modification de l'éclairage de la salle des fêtes, divers travaux d'amélioration de l'éclairage, pose de deux climatiseurs dans une salle de l'accueil périscolaire : 8 399 €

FAPC (Subvention du Grand Chalon)

- Travaux de voirie : 4 000 €
- Développement durable : installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école : 10 977 €

Soutien à l'ingénierie :

Projets aidés par le SATeC - Assistance technique sur projet :

- Voirie – aménagement de la rue de la Grande Vigne (aménagement d'un plateau ralentisseur, création d'un cheminement piétonnier et réfection de la couche de roulement).
- Voirie – aménagement de la Grande Rue (création de deux plateaux ralentisseurs).

Petite Enfance :

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 5

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme :

- Déclarations préalables : 23
- Permis de construire : 3

Conservatoire à Rayonnement Régional : 1 élève de Farges les Chalon

Prise en compte du développement durable

- 56 composteurs individuels mis en place entre 2007 et 2023
- 74 composteurs individuels mis en place en 2024

5- Bilan financier 2025 du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire

a) Accueil Périscolaire :

HEURES ENFANT

	2022	2023	2024	2025
	3812 h	4353 h	4246 h	4324 h
	+8117 h	+7701 h	+7139 h	+6351
Heures réalisées	11 929 h	12 054 h	11 385h +3 198(temp méridien)	10 675 h +5 472 (temp méridien)

Estimation des charges Accueil de loisirs périscolaire année 2025

Total des charges : 65 153 € (*rappel 2024 : 59 075 €*)

Total des recettes : 39 076 € (CAF : 26 463 €, ETAT : 3 160 €, USAGERS : 9 453 €)

Prix de revient : 65153 € / 10 675 h = 6,10 € / Heure de présence pour 1 enfant
(*Rappel prix de revient 2024: 5,18 €/h*)

Reste à charge à la commune : 26 077 € soit 2,44 €/h (*rappel 2024 : 2,31€/h*)

b) Restaurant scolaire

	2022	2023	2024	2025
Nb Repas Enfant	4935	5421	5599	5471
Moyenne	35.2	37.9	40.3	39,6

Estimation des charges restaurant scolaire année 2025

Total des charges : 42 142 €

Total des recettes : 22 724 €

Coût réel d'un repas: 42142 € / 5 471 = 7,70 € (*Rappel 2024 : 7,34 €*)

Reste à la charge de la commune : 19418 € soit 3,55 € par repas (*rappel 2024 : 3,17 €*)

6- Dispositif de vidéoprotection sur la commune (délibération)

M. le Maire rappelle aux conseillers qu'ils avaient validé lors de la réunion du conseil municipal du 21 novembre dernier l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune. M. le Maire a consulté 4 entreprises, seule la société CITEOS a remis une offre. M. le Maire présente aux élus la proposition de l'entreprise CITEOS.

La fourniture et l'installation d'un système de vidéoprotection sont situées sur les emplacements suivants :

- Intersection Rue de Fontaines/ Rue du Chagnelot (1 caméra) + Route de Fontaines (2 caméras)
- Grande rue-Rue des prés (2 caméras)
- Salle des fêtes (3 caméras)

L'installation pourra être prévue au printemps 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à signer le marché de travaux avec la société CITEOS située ZA des Bruottées 21200 VIGNOLES concernant la fourniture et l'installation d'un système de vidéoprotection et de valider le devis d'un montant de 58 703,85 € HT (70 444,62 € TTC).

7- Elections 2026 (bureau de vote)

Organisation des élections municipales du 15 mars 2026 : un tableau de permanences au bureau de vote est établi par les conseillers ainsi que l'organisation.

8- Farg'infos

M. le Maire remercie M. Pierre GRESS pour la mise en page des articles. Le Farg'infos sera distribué par les élus pendant le week-end.

9- Questions diverses

- La journée citoyenne se déroulera le samedi 9 mai prochain. Une réunion préparatoire est programmée le 25 mars 2026 à 18h00.
- M. Le Maire rappelle aux conseillers que le conseil de jeunes se rendra à PARIS le jeudi 9 avril 2026 pour visiter, entre autres, le Palais de l'Elysée. Le groupe convié pour la visite peut aller jusqu'à 30 personnes. Le Conseil de Jeunes étant composé de 9 jeunes (+2 élus-accompagnateurs), M. le Maire propose de convier les agents de la commune ainsi que les élèves de CM2 afin qu'ils puissent profiter de cette visite. Le coût du transport et du repas serait à la charge des adultes conviés.
- M. le Maire a proposé aux 5 assistantes maternelles de la commune de les rencontrer le lundi 2 février à 18h30 afin d'échanger sur les difficultés et les besoins liés à leur métier. Mme Sylvie JEANNIN, responsable du Relais Petite Enfance sera également présente.
- La société NEX INFORMATIQUE, prestataire de la mairie pour la maintenance informatique a adressé à la commune plusieurs devis dont un pour la migration des postes informatiques de la mairie vers Windows 11. M. le Maire a proposé au responsable de l'entreprise de le rencontrer avec M. Gress afin de faire un point sur les propositions qui ont été envoyées.
- La borne de recharge électrique située sur le parking de la salle polyvalente a été mise en service et ouverte au public ce mercredi 21 janvier.
- Rappel des projets d'investissements 2026 :
 - Climatisation de la mairie et des deux classes de l'école : 28 000 € HT
 - Ascenseur : Installation d'un KIT GSM4G (réseau téléphonique) pour relier les appels de secours en prévision de l'enlèvement des câbles en cuivre : 1 500 € (Validé)
 - Battant de la cloche de l'église (dégradations constatées) : 1600 € (Validé)
 - Renouvellement équipements vétustes « luminaire » - SYDESL : 6 200 €
 - Travaux de voirie (reprise enduit monocouche) : Rue Roussot, Rue du Boubouhard, Rue de la Croix, Chemin des Grands Champs : 15 000 € HTCertains projets restent à valider lors du vote du budget.
- Prochaines réunions :
Commission « finances » : vendredi 6 mars à 18H30
Réunion du Conseil Municipal : mercredi 11 mars à 18h30.

Fin de la séance à 20H20

Le Maire,



Sylvain DUMAS

